



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Dosaline Croissance

Date de révision : 6 janvier 2023

SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE

Nom du produit : Dosaline Croissance

Formule d'engrais : 12 - 0 - 31

Type de produit: Poudre

Utilisation recommandée : Hydroponique

Restrictions d'utilisation : N/A

Fabricant: Future Harvest Development LTD.

Numéro de téléphone d'urgence : 250-491-0255

Numéro de téléphone d'urgence 24 heures sur 24 : CANUTEC 1-613-996-6666

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Oxydant - Catégorie 3

2.2 Éléments d'étiquetage

Mention d'avertissement : **DANGER**



Mention(s) de danger:

H272 Peut aggraver un incendie ; oxydant.

Mention(s) de précaution:**Prévention:**

P201 Obtenir des instructions spéciales avant utilisation.

P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Défense de fumer.

P220 Tenir ou entreposer à l'écart des vêtements et autres matières combustibles.

P221 Prendre toutes précautions pour éviter le mélange avec des combustibles.

P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brumes/vapeurs/pulvérisations.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Réponse:

P308 + P313 EN CAS d'exposition ou d'inquiétude : Consulter un médecin.

P314 Consulter un médecin en cas de malaise.

P370 + P378 En cas d'incendie : Utiliser un vaporisateur ou un brouillard d'eau pour l'extinction.

Stockage:

P405 Conserver sous clé.

Élimination :

P501 Éliminer le contenu et le récipient conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et internationales.

SECTION 3: COMPOSITION / IDENTIFICATION DES INGRÉDIENTS

Nom chimique	No CAS	Concentration	Autres noms
Phosphate monopotassique	7778-77-0	5-10%	MKP Phosphate de potassium monobasique
Nitrate de potassium	7757-79-1	55-65%	
Sulfate d'ammonium	7783-20-2	15-20%	

Remarque : Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun autre ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section. Les limites d'exposition professionnelle, si elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

SECTION 4: MESURES DE PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

Contact avec les yeux : En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin en cas d'irritation.

Contact avec la peau : Retirer immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. Laver avec du savon et beaucoup d'eau. Consulter un médecin en cas d'irritation.

Inhalation : Éloigner la victime du site d'exposition à l'air frais. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Obtenez des soins médicaux.

Ingestion: Ne pas provoquer les vomissements. Si la victime est consciente, laver soigneusement la bouche avec beaucoup d'eau. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Obtenez des soins médicaux.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Les poussières peuvent provoquer la toux et les éternuements. L'ingestion de grandes quantités peut causer une irritation gastro-intestinale, des vomissements et de la diarrhée.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

N / A

SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

Utiliser de grandes quantités d'eau ou un autre agent extincteur approprié.

Moyens d'extinction non appropriés : NE PAS utiliser de jet d'eau.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Oxydant doux. Peut intensifier le feu.

Ammoniaque corrosive et inflammable; oxydes d'azote corrosifs et oxydants; monoxyde de carbone très toxique, dioxyde de carbone; oxydes de soufre corrosifs.

5.3 Conseils aux pompiers

Déplacer les conteneurs de la zone d'incendie si possible le faire sans risque. Les pompiers doivent porter un équipement de protection approprié et un appareil respiratoire autonome (APRA) avec un masque complet fonctionnant en mode pression positive.

SECTION 6: MESURES EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter de respirer les vapeurs, les brumes ou le gaz.

Assurer une ventilation adéquate. Ventiler la zone de déversement.

6.2 Précautions environnementales

Empêcher l'entrée dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les zones confinées.

6.3 Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage

Ramasser et placer dans un conteneur approprié pour la récupération ou l'élimination, en utilisant une méthode ne générant pas de poussière.

6.4 Référence à d'autres sections

Voir la section 1 pour les coordonnées d'urgence.

Voir la section 13 pour des informations supplémentaires sur le traitement des déchets.

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Minimiser la création et l'accumulation de poussière. Ne pas respirer la poussière. Ne pas respirer les vapeurs. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Se laver soigneusement après manipulation. Il est interdit de manger, de boire et de fumer dans les zones où ce matériau est manipulé, stocké et traité. Les travailleurs doivent se laver les mains et le visage avant de manger, de boire et de fumer. Retirer les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant d'entrer dans les aires de restauration. Voir également la section 8 pour des mesures d'information supplémentaires.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stocker et utiliser à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues ou de toute autre source d'inflammation.

Éviter le contact avec des matériaux combustibles. Empêcher l'accumulation d'humidité lors de la manipulation et du stockage.

Matériaux d'emballage recommandés : Utiliser le contenant d'origine.

7.3 Utilisation(s) spécifique(s) :

N / A

SECTION 8: CONTRÔLES D'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

Nitrate de potassium ACGIH TLV® TWA 5 mg/m³

8.2 Contrôles techniques appropriés

La ventilation générale est ordinairement adéquate.

Utiliser une ventilation par aspiration locale et une enceinte, si nécessaire pour contrôler la quantité dans l'air.

8.3 Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Informations générales : Une bonne ventilation générale (généralement 10 changements d'air par heure) doit être utilisée. Les taux de ventilation doivent être adaptés aux conditions. Le cas échéant, utiliser des enceintes de processus, une ventilation par aspiration locale ou d'autres contrôles techniques pour maintenir les niveaux atmosphériques en dessous des limites d'exposition recommandées. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les niveaux dans l'air à un niveau acceptable.

Protection des yeux/du visage : Porter des lunettes de sécurité avec écrans latéraux (ou des lunettes de protection).

Protection de la peau/des mains : Gants résistants aux produits chimiques.

Autre : Porter des vêtements de protection appropriés.

Protection respiratoire : En cas de ventilation insuffisante, utiliser une protection respiratoire.

Mesures d'hygiène : Prévoir un poste de lavage des yeux et une douche de sécurité. Observez toujours de bonnes mesures d'hygiène personnelle, telles que le lavage après avoir manipulé le matériau et avant de manger, de boire et/ou de fumer. Lavez régulièrement les vêtements de

travail pour éliminer les contaminants. Jeter les chaussures contaminées ne pouvant pas être nettoyées.

SECTION 9: PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect : Poudre marron clair.

Odeur : Légère ammoniacale.

Seuil olfactif : Inconnu

pH: Inconnu.

Point d'ébullition initial/Plage d'ébullition : > 100°C.

Point d'éclair : N/A

Taux d'évaporation : Non volatil (acétate de butyle = 1).

Inflammabilité: Non inflammable.

Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité :

Pression de vapeur : $4,5 \times 10^{-15}$ Pa à 25 °C - Non volatil.

Densité de vapeur : Non volatil.

Densité relative : 1,0 à 25,1±0,5°C (eau=1).

Solubilité(s):

Solubilité dans l'eau : Soluble.

Coefficient de partage octanol/eau : Le produit est plus soluble dans l'eau ; $\log(\text{octanol/eau}) < 1$.

Température d'auto-inflammation : N/A

Température de décomposition : N/A

Viscosité : N/A

Propriétés explosives : Non explosif.

Propriétés comburantes : Non oxydant.

9.2 Autres informations

Point de fusion/point de congélation : N / A

COV : Pas un composé organique.

Gravité spécifique : inconnue.

Miscibilité : N / A

Solubilité dans les graisses : N / A

Groupe de gaz : N/A

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 RÉACTIVITÉ

Non réactif dans les conditions normales d'utilisation. Peut intensifier le feu.

10.2 Stabilité chimique

Le produit est stable dans les conditions normales de manipulation et de stockage décrites dans la section 7.

Réagit avec les acides et les alcalis.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Les réactions dangereuses ne sont pas attendues dans des conditions normales de stockage et d'utilisation.

10.4 Conditions à éviter

Chaleur, flammes nues, étincelles, décharge statique, chaleur et autres sources d'inflammation.

10.5 Matériaux incompatibles

Agents réducteurs forts et bases fortes, matières organiques, matières inflammables.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Ammoniaque corrosive et inflammable; oxydes de soufre corrosifs; oxydes d'azote corrosifs et oxydants; monoxyde de carbone très toxique, dioxyde de carbone.

SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les voies d'exposition probables

Ingestion: Irritant. Peut causer des nausées, des douleurs à l'estomac et des vomissements.

Inhalation: Peut causer une irritation du système respiratoire.

Contact avec la peau : Provoque une légère irritation de la peau.

Contact avec les yeux : Provoque une irritation des yeux.

11.2 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (énumérer toutes les voies d'exposition possibles).

Produit oral : DL 50.

Phosphate monopotassique : Environ 1 700 mg/kg (souris).

Nitrate de potassium : 3750 mg/kg (rat).

Produit dermique : Aucune donnée disponible.

Produit par inhalation : Aucune donnée disponible.

Produit à toxicité à doses répétées : Aucune donnée disponible.

Produit de corrosion/irritation cutanée : Provoque une légère irritation de la peau.

Lésions oculaires graves/Produit irritant oculaire : Provoque une irritation des yeux.

Produit de sensibilisation respiratoire ou cutanée : N'est pas un sensibilisant cutané.

Produit cancérigène : Cette substance n'a aucune preuve de propriétés cancérigènes.

Monographies du CIRC sur l'évaluation des risques cancérigènes pour l'homme :

Aucun composant cancérigène identifié.

Rapport du National Toxicology Program (NTP) des États-Unis sur les cancérigènes :

Aucun composant cancérigène identifié.

Substances spécifiquement réglementées par l'OSHA des États-Unis (29 CFR 1910.1001-1050) :

Aucun composant cancérigène identifié. Mutagénicité des cellules germinales.

Produit in vitro : Aucun composant mutagène identifié.

Produit in vivo : Aucun composant mutagène identifié.

Produit toxique pour la reproduction : Aucun composant toxique pour la reproduction.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Produit à exposition unique : Aucun connu.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Produit d'exposition répétée : Aucun connu.

Produit dangereux par aspiration : Non classé.

Autres effets : Aucun connu.

SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 Toxicité

Phosphate Monopotassique :

Toxicité pour les poissons : CL50/96h (Truite arc-en-ciel) > 100 mg/L

Toxicité pour les Crustacés : CE50/48h (Daphnia magna) > 100 mg/L

Toxicité pour les algues : EC50/75h (algues) > 100 mg/L EC50 (48h) : 300 mg/L

Nitrate de potassium:

Toxicité pour les Crustacés : (24h) 490 mg/L (Daphnia magna)

12.2 Persistance et dégradabilité

Non applicable, puisque substance inorganique.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Le potentiel de bioaccumulation est considéré comme minime.

12.4 Mobilité dans le sol

Coefficient de partage sol/eau (Koc) : N/A

Mobilité : Soluble dans l'eau.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

N / A

12.6 Autres effets indésirables

Substances ayant une influence défavorable sur le bilan d'oxygène et pouvant être mesurées à l'aide de paramètres tels que DBO, DCO, etc. : Absent

Substances qui contribuent à l'eutrophisation: Phosphates, 10 % sous forme de P2O5

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Les déchets doivent être éliminés conformément aux réglementations fédérales, étatiques, provinciales et locales de contrôle de l'environnement.

Emballage : Les conteneurs vides doivent être récupérés localement pour le recyclage, la récupération ou l'élimination des déchets.

SECTION 14: INFORMATIONS DE TRANSPORT

Réglementation	No ONU	Nom d'expédition correct	Classe de danger pour le transport	Groupe d'emballage
TMD canadien	1486	Mélange de nitrate de potassium	5.1	III
US DOT	1486	Mélange de nitrate de potassium	5.1	III

Transport en vrac Conformément à l'annexe II de MARPOL 73/78 et au code IBC.

N / A

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Inventaire TSCA : Non Listé.

AICS d'Australie : Sur ou conformément à l'inventaire.

Liste d'inventaire LIS du Canada : Sur ou conformément à l'inventaire.

EINECS, ELINCS ou NLP : Sur ou conformément à l'inventaire

Liste du Japon (ENCS): Sur ou conformément à l'inventaire

Inventaire chinois. Substances chimiques existantes : Non conforme à l'inventaire.

Inventaire coréen des produits chimiques existants. (KECI): Sur ou conformément à l'inventaire

Inventaire NDSL du Canada : Non conforme à l'inventaire.

Philippines PICCS: Sur ou conformément à l'inventaire.

Inventaire US TSCA : Sur ou conformément à l'inventaire.

Inventaire néo-zélandais des produits chimiques : sur ou conformément à l'inventaire.

Liste ISHL du Japon : sur ou conformément à l'inventaire.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

FDS préparée par : Future Harvest Development LTD. Kelowna BC, Canada.

Coordonnées : 250-491-0255, marketing@futureharvest.com, futureharvest.com

Date d'émission : 6 janvier 2023

Date de la dernière révision : 6 janvier 2023

Avis de non-responsabilité : Au meilleur de nos connaissances, les informations contenues dans ce document sont exactes. Cependant, ni Future Harvest Development ni aucun de ses distributeurs n'assume quelque responsabilité que ce soit quant à l'exactitude ou à l'exhaustivité des informations contenues dans ce document. Bien que certains dangers soient décrits, nous ne pouvons garantir que ce sont les seuls dangers qui existent. La détermination finale de l'adéquation de tout produit relève de la seule responsabilité de l'utilisateur. Tous les matériaux peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisés avec prudence.